RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 08818
Numéro SIREN : 453 385 387
Nom ou dénomination : AB REPORT

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2017 sous le numéro de dépôt 30223

20170302232016

DATE DEPOT : 10/05/2017

N° DE DEPOT : 30223

N° GESTION : 2004B08818

N° SIREN : 453385387

DENOMINATION : AB REPORT

ADRESSE : 15 r de Chabrol 75010 PARIS

MILLESIME : 2016

AB Report
Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 euros
15 rue de Chabrol
75010 Paris
R.C.S. Paris 453 385 387

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
12 MAI 2017
Sous le N° : 30223

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27 AVRIL 2017

Le 27 avril 2017 (vingt-sept avril de l'an deux mille dix-sept), à 18 heures,

La société AB Korp SARL au capital de 260 000 euros, ayant son siège social au 15, rue de Chabrol, 75010 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 502 809 189, propriétaire de la totalité des actions de la Société a été appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Quitus au président et à son ancien président ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Autorisation à donner au président pour procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés ;
- Information sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'associée unique déclare que l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à sa bonne information avant de statuer sur les décisions qui vont suivre lui ont été adressés ou tenus à sa disposition au siège social de la Société.

Première décision

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée.

Deuxième décision

Quitus au Président et à son ex-président Benjamin Deviscourt, démissionnaire le 18 juillet 2016.

L'associée unique donne au Président et à Benjamin Deviscourt quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette décision est adoptée.

Troisième décision
Affectation du résultat de l'exercice

L'associée unique, sur proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de **277 013** euros de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la manière suivante :

• Dotation à la réserve légale	0 euros
• Dotation à la réserve spéciale	784 euros
• Solde affecté en totalité au compte "autres réserves" dont le total s'élève ainsi à 819 239 euros	276 229 euros
Total égal au bénéfice de l'exercice	**277 013** euros

Nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % sont les suivants :

Exercice clos le	Distributions non éligibles à l'abattement de 40%	Distributions éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2015	**0**	
31 décembre 2014	**0**	
31 décembre 2013	**0**	

Cette décision est adoptée.

Quatrième décision

L'associée unique, conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce porte mention sur le registre des délibérations des conventions visées audit article.

Cette décision est adoptée.

Cinquième décision

L'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 225-129-6 du code de commerce, après avoir entendu la lecture du rapport du président, délègue au président les pouvoirs nécessaires à l'effet d'augmenter le capital social dans les conditions prévues aux articles L 3332-18 et L 3332-24 du Code du travail, en une ou plusieurs fois pendant une période de deux ans à compter du jour de la présente réunion, par l'émission d'actions ordinaires nouvelles dans la limite de 3 % du nombre d'actions composant à ce jour le capital social.

L'associée unique donne tous pouvoir au président pour procéder à cette augmentation de capital, aux dates, dans les délais et selon les modalités qu'il arrêtera, en conformité avec les prescriptions légales et statutaires, notamment pour :

- déterminer les bénéficiaires de l'opération
- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre, leur date de jouissance, le prix d'émission,
- ainsi que les dates et conditions de leur émission,
- fixer le cas échéant les conditions que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles,
- arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions,
- recueillir les souscriptions aux actions nouvelles et les versements y afférents,
- accomplir toutes formalités résultant de la ou des augmentations de capital qui pourront être réalisées et notamment procéder aux modifications corrélatives des statuts.

Cette résolution est rejetée par l'associée unique.

Sixième décision

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette décision est adoptée.

AB Korp représentée par

Arthur GEORGES, co-gérant

Benjamin DevieCourt, co-gérant

AB Report
Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 euros
15, rue de Chabrol
75010 Paris
R.C.S. Paris 453 385 387

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Messieurs,

Nous vous rendons compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes qui vous sont présentés sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

1. Activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) d'un montant de **3 947 827 euros** contre 3 511 905 euros l'année précédente, soit une progression de 12,4 % contre 16,6 % en 2015. Cette progression est inférieure à nos rythmes de croissance précédents et Inférieure au budget de 2,6 %. Ce ralentissement s'explique en grande partie par un recrutement non probant d'un chargé d'affaires dont nous avons mis fin à la collaboration durant la période d'essai.

Événements Importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2016.

2. Prises de participation ou de contrôle

Il n'y a pas eu de prises de participations ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social en France au cours de l'exercice écoulé.

3. Activité de la Société en matière de recherche et de développement

La Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs: C. com., art. L. 441-6-1

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

En €	Échéances avant le 31 décembre	Échéances à 30 Jours (31 Janvier n+1)	Échéances à 60 Jours	Délai > 60 Jours	Total
2014	-	244 778	208 375	375 826	828 816
2015	-	43 134	206 892	271 642	521 669
2016		36 376	476 700	4 838	517 914

Les dettes à plus de 60 jours correspondent essentiellement à des dettes envers la SARL AB Korp.

5. Évolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Nous tablons sur une croissance du chiffre d'affaires de 13 %. Notre chiffre d'affaires cumulé du premier trimestre de 2017 est légèrement supérieur à notre objectif. Les recrutements d'un nouveau chargé d'affaires et d'une nouvelle gestionnaire devraient nous permettre d'atteindre notre objectif. Enfin, nous continuons à consolider notre place de 2ème société de reporting en France et conservons un écart significatif en termes de chiffre d'affaires (1.9 M€) avec notre challenger. Les appels d'offres publics ne sont plus du tout envisageable. Nous avons d'ailleurs perdu en début d'année celui de l'ANSM que nous avions remporté à trois reprises depuis 2005. Il est essentiel de conforter notre position et de pérenniser notre image de prestataire haut de gamme à destination des grands comptes et des RH. En revanche, nous avons remporté 3 importants appels d'offres privés en 2016 (de plus 50K€ annuel chacun).

6. Présentation des comptes annuels

Les chiffres clés des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation sont les suivants :

Les charges d'exploitation se sont élevées à 3 555 141 euros contre 3 212 422 euros lors de l'exercice précédent et se décomposent principalement comme suit :

- Achat et sous-traitance à hauteur de 2 435 414 euros ;
- salaires et charges à hauteur de 1 032 860 euros ;
- Impôt, taxes et versement assimilés à hauteur de 33 534 euros ;

Les dotations aux amortissements et provisions s'élève à 50 531 euros.

Le résultat d'exploitation fait apparaître un bénéfice de 394 083 euros contre 328 938 euros lors du précédent exercice.

Le résultat courant avant impôts se traduit par un bénéfice de 388 999 euros contre un bénéfice de 322 091 euros lors du précédent exercice.

7. Approbation des charges et dépenses somptuaires

Il n'y a pas eu de charges ou dépenses somptuaires visées à l'article 39.4 du Code Général des impôts.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, il n'a été procédé à aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39.5 du Code général des impôts.

8. <u>Proposition d'affectation du résultat</u>

L'exercice clos se traduit par un résultat net **277 013** euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Dotation à la réserve légale — **0** euros
- Dotation à la réserve spéciale — **784** euros
- Solde affecté en totalité au compte "autres réserves" — **276 229** euros

Total égal au bénéfice de l'exercice — **277 013** euros

Nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % sont les suivants :

Exercice clos le	Distributions non éligibles à l'abattement de 40%	Distributions éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2015	0	
31 décembre 2014	0	
31 décembre 2013	0	

9. <u>Conventions réglementées</u>

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du code du commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

10. <u>Augmentation de capital social réservée aux salariés</u>

Nous vous rappelons que l'article L 225-129-6 du code de commerce dispose que tous les trois ans, il convient de consulter les associés, pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L 3332-18 à L3332-24 du code du travail si, au vu du rapport présenté aux associés, par le président en application de l'article L. 225-102, les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 représentent moins de 3 % du capital.

Tel est le cas dans notre société.

Aussi, nous vous demandons de vous prononcer sur une délégation au président des pouvoirs nécessaires à l'effet d'augmenter le capital social dans les conditions prévues aux articles L 3332-18 à L 3332-24 du code du travail, en une ou plusieurs fois pendant une période de deux ans à compter du jour de la présente décision, par l'émission d'actions ordinaires nouvelles dans la limite de 3 % du nombre d'actions composant à ce jour le capital social.

- Il conviendra que vous donniez tous pouvoirs au président pour procéder à cette augmentation de capital, aux dates, dans les délais et selon les modalités qu'il arrêtera, en conformité avec les prescriptions légales et statutaires, notamment pour :déterminer les bénéficiaires de l'opération,
- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre, leur date de jouissance, le prix d'émission,

- ainsi que les dates et conditions de leur émission,
- fixer le cas échéant les conditions que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles,
- arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions,
- recueillir les souscriptions aux actions nouvelles et les versements y afférents,
- accomplir toutes formalités résultant de la ou des augmentations de capital qui pourront être réalisées et notamment procéder aux modifications corrélatives des statuts.

Fait à Paris, le 13 avril 2017.

Arthur Georges, Le Président

BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	111 828	110 119	1 708	95
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	500 000	265 774	234 226	269 940
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	163 332	108 704	54 628	56 413
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 250		3 250	1 300
Actif immobilisé	**778 409**	**484 597**	**293 812**	**327 749**
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 040		1 040	180
Créances clients et comptes rattachés	747 422	2 600	744 822	567 878
Autres créances	116 358		116 358	101 282
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	149 742		149 742	149 742
Dont actions propres				
Disponibilités	624 901		624 901	536 128
Charges constatées d'avance	9 114		9 114	19 968
Actif circulant	**1 648 576**	**2 600**	**1 645 976**	**1 375 158**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	**2 428 986**	**487 197**	**1 939 789**	**1 702 907**

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques			Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	*Dont versé*	*40 000*	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Ecarts de réévaluation	*dont écart d'équivalence*			
Réserve légale			4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	*Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours*		9 301	8 217
Autres réserves	*Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*		542 226	311 835
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE			277 013	231 475
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Capitaux propres			**872 541**	**595 527**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres fonds propres				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour risques et charges				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			132 654	205 391
Emprunts et dettes financières divers	*Dont emprunts participatifs*		26 351	22 438
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			539 900	540 684
Dettes fiscales et sociales			368 343	336 412
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				2 454
Produits constatés d'avance				
Dettes			**1 067 248**	**1 107 379**
Ecart de conversion (passif)				
TOTAL			**1 939 789**	**1 702 907**

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques		France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services		3 947 827		3 947 827	3 511 905
	Chiffre d'affaires net	**3 947 827**		**3 947 827**	**3 511 905**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					1 911
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges				1 304	2 000
Autres produits				94	25 543
	Produits d'exploitation			**3 949 225**	**3 541 360**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variations de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				2 435 414	2 272 360
Impôts, taxes et versements assimilés				33 534	23 477
Salaires et traitements				716 828	583 947
Charges sociales				316 032	261 879
Dotations aux amortissements sur immobilisations				50 531	68 332
Dotations aux provisions immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant				2 600	1 304
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges				203	123
	Charges d'exploitation			**3 555 141**	**3 212 422**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**394 083**	**328 938**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participation					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					375
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					15
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Produits financiers				**390**
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				5 083	7 230
Différences négatives de change				1	7
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Charges financières			**5 084**	**7 237**
	RESULTAT FINANCIER			**(5 084)**	**(6 847)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**388 999**	**322 091**

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				21
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
		Produits exceptionnels		21
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			47	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
		Charges exceptionnelles	47	
		RESULTAT EXCEPTIONNEL	(47)	21
		Participation des salariés au résultat de l'entreprise		
		Impôt sur les bénéfices	111 939	90 637

TOTAL DES PRODUITS	3 949 225	3 541 770
TOTAL DES CHARGES	3 672 211	3 310 296
BENEFICE OU PERTE	277 013	231 475

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

a) Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier le règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables.

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices et de la permanence des méthodes, en présumant de la continuité de l'exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

b) Immobilisations corporelles

Les Immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

Usufruit du bâtiment	*14 ans*
Logiciels	*12 mois*
Aménagements de bureau	*10 ans*
Matériel de bureau et matériel informatique	*3 ans*
Mobilier	*5 ans*

c) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

d) Autres informations significatives

La société a acquis l'usufruit de son siège social en juillet 2009 pour un montant de 500 000 €.

Engagements hors bilan – garantie donnée

Le prêt pour l'acquisition de l'usufruit du bâtiment dont le capital restant dû au 31/12/2016 s'élève à 132 510 € est garanti par un privilège de prêteur de deniers au profit de la banque prêteuse.

e) Entreprises liées

AB REPORT a une dette de 464 400 euros envers AB KORP au 31/12/2016

f) Utilisation du CICE

Le CICE de l'exercice 2016 s'élevant à 36 032 € a été affecté à l'amélioration du fonds de roulement. Il a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	609 328		2 500
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	84 477		8 853
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	66 710		3 492
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	151 187		12 145
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 300		3 450
Total des immobilisations financières	1 300		3 450
TOTAL	**761 815**		**18 095**

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			611 828	
Terrains				
Aménagements fonciers				
Améliorations du fonds				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles			93 130	
Animaux reproducteurs				
Animaux de service			70 201	
Plantations pérennes et autres végétaux immobilisés				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			163 332	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 500		3 250	
Total des immobilisations financières	1 500		3 250	
TOTAL	**1 500**		**778 409**	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	339 292,48	36 600 75		375 893,23
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Inst générales, agencements et divers	47 507	8 929		56 436
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	47 267	5 001		52 268
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	94 773,74	13 929,96		108 703,70
TOTAL	**434 066,22**	**50 530,71**		**484 596,93**

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 250		3 250
Total de l'actif immobilisé	3 250		3 250
Clients douteux ou litigieux	3 120	3 120	
Autres créances clients	744 302	744 302	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	2 307	2 307	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	720	720	
Etat – Impôts sur les bénéfices	15 394	15 394	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	97 857	97 857	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	80	80	
Total de l'actif circulant	863 780	863 780	
Charges constatées d'avance	9 114	9 114	
TOTAL	**876 144**	**872 894**	**3 250**

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	132 654	75 012	57 642	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	539 900	539 900		
Personnel et comptes rattachés	110 702	110 702		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 517	94 517		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	160 786	160 786		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 338	2 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	26 351	26 351		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1 067 248**	**1 009 606**	**57 642**	

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	1 304	2 600	1 304	2 600
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	**1 304**	**2 600**	**1 304**	**2 600**

TOTAL GENERAL	**1 304**	**2 600**	**1 304**	**2 600**

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	144
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 985
Dettes fiscales et sociales	124 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**146 788**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
SCI AB IMMO 1T17	2 100	
CMIE 2017	1 326	
OCER 2017	5 688	
Total	**9 114**	
En comptabilité...	**9 114**	

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	1 000			1 000	40
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
Total	**1 000**			**1 000**	**40**

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

altésis

EXEMPLAIRE CREATE

AB Report

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

altésis
AUDIT

Bureau de Lyon
11, chemin des Anciennes
Vignes - 69410 Champagne
au Mont d'Or - France
Tel : + 33 (0) 4 72 171 171
Fax : + 33 (0) 4 72 171 170
contact-lyon@altesis.fr

A l'associée unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AB Report, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Champagne au Mont d'Or, le 19 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes

ALTESIS
Isabelle Koenig